




VALUE
INTEGRITY
PERFORMANCE

—the foundation for excellence



VIP.UN
VIP.PR.A,
VIP.WT

Portefeuille largement diversifié de titres
productifs de revenus à gestion active

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds

Le 12 mars 2009

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Brompton VIP Income Fund (le « Fonds ») inclut les points saillants des résultats financiers mais pas les états financiers annuels vérifiés du Fonds. Ces derniers sont présentés à la suite de ce rapport. Vous pouvez vous procurer les états financiers annuels gratuitement, en téléphonant au 866 642-6001, en adressant une demande par écrit au service de relations avec les investisseurs, Brompton Funds, Bay Wellington Tower, Brookfield Place, 181 Bay Street, Suite 2930, P.O. Box 793, Toronto, Ontario, M5J 2T3, ou en visitant notre site web (www.bromptongroup.com) ou celui de SEDAR (www.sedar.com).

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec nous de la même manière pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier d'information sur le vote par procuration, du rapport du comité d'examen indépendant ou les informations trimestrielles sur le portefeuille.

Le Fonds

Le Brompton VIP Income Fund est une fiducie d'investissement à capital fixe gérée par Brompton Funds Management Limited (le « gérant »). Les parts, les titres privilégiés et les bons de souscription du Fonds se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles VIP.UN, VIP.PR.A et VIP.WT, respectivement. Le Fonds est géré activement par Gestion de placements mondiaux MFC (Canada) (« MFC »), filiale de la Société Financière Manuvie, gestionnaire de placements en fonds de revenu de premier plan possédant une vaste expérience des fiducies de revenu et d'autres placements en actions et en titres à revenu fixe. Le Fonds est admissible aux REER, aux RPDB, aux FERR, aux REEE et aux CÉLI.

Événements récents

Fusion

Le 4 juillet 2008, le Brompton VIP Income Fund a fusionné avec six autres fonds Brompton, a fait l'objet d'une restructuration et a été doté d'une nouvelle stratégie de placement (la « fusion »). Pour de plus amples informations, visitez le site Web à l'adresse www.bromptongroup.com.

Bons de souscription

Le 8 décembre 2008, le Fonds a émis 23 619 047 bons de souscription cotés à la Bourse de Toronto aux porteurs de parts, à raison d'un demi-bon de souscription par part entière détenue. Chaque bon de souscription entier donne au porteur le droit de souscrire une part du Fonds au prix de souscription de 6,84 \$. Les bons de souscription doivent être exercés avant le 27 mai 2009, date de leur expiration. Cette offre vise à accroître le capital du Fonds, ce qui permettra de tirer parti d'occasions de placement intéressantes, d'améliorer la liquidité boursière des parts et de réduire le ratio des frais de gestion du Fonds.

Objectifs et stratégies de placement

Le Brompton VIP Income Fund a été conçu à l'origine d'une part pour offrir un niveau de revenu élevé au moyen d'un portefeuille diversifié à gestion active, composé principalement de fiducies de revenu et de titres de créance à rendement élevé issus d'une vaste gamme de secteurs, et d'autre part pour obtenir une possibilité de plus-value du capital. Depuis la restructuration du Fonds en juillet, les objectifs de placement sont demeurés inchangés, mais les stratégies visant à les atteindre ont été modifiées. Le changement le plus important réside dans l'élargissement de l'univers de placement du Fonds au-delà des fiducies de revenu et des titres de créance à rendement élevé afin d'inclure d'autres titres productifs de revenus, comme des actions ordinaires génératrices de dividendes, des titres de créance convertibles, des actions privilégiées et des titres de créance de première qualité.

Risques

Les risques liés aux placements en parts du Fonds figurent dans la notice d'information annuelle 2008 du Fonds, disponible sur le site Web du Fonds (www.bromptongroup.com) et sur celui de SEDAR (www.sedar.com). Le Fonds a subi un changement de nature à modifier considérablement les risques associés aux placements dans le Fonds au cours de la période. Il s'agit de l'émission de bons de souscription en décembre 2008, qui comporte un risque de dilution pour les porteurs de parts existants. Tel qu'il a été exposé dans le prospectus de l'offre de bons de souscription, si un porteur de parts souhaite conserver son pourcentage de participation dans le Fonds, en supposant que tous les bons de souscription sont exercés, il lui est recommandé d'acheter toutes les parts qu'il a le droit de souscrire au titre des bons de souscription émis en vertu de l'offre. S'il ne se prévaut pas de ce droit et que d'autres porteurs de bons de souscription le font, son pourcentage de participation dans le Fonds sera dilué par l'émission de parts en vertu de l'offre.

Conformément aux pratiques en vigueur dans le secteur des fonds de placement, tous les chiffres qui figurent dans le présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds sont fondés sur le calcul par le Fonds de sa valeur liquidative hebdomadaire (la « valeur liquidative ») pour lequel le Fonds n'est pas tenu d'appliquer le chapitre 3855 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), à l'exception des chiffres du tableau de la valeur liquidative par part, présenté à la rubrique Faits saillants de nature financière. En conformité avec le Règlement 81-106, les chiffres présentés dans ce tableau doivent provenir des états financiers (« état de l'actif net »).

Résultats

Les résultats du présent rapport sont fondés sur les résultats d'avant la fusion du Brompton VIP Income Fund jusqu'au 4 juillet 2008 (date de la fusion), et sur les résultats d'après la fusion pour le reste de l'exercice.

Distributions

Pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2008, les distributions en espèces ont représenté au total 1,14 \$ par part, en hausse par rapport à 1,08 \$ en 2007. Cette hausse s'explique par l'augmentation des distributions mensuelles de 0,09 \$ à 0,10 \$ par part par suite de la fusion, en juillet. Depuis son lancement en février 2002, le Fonds a versé pour 7,07 \$ par part au total de distributions en espèces.

Le Fonds possède un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs de parts participants de réinvestir automatiquement leurs distributions mensuelles en parts supplémentaires du Fonds. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, 70 048 parts ont été achetées sur le marché dans le cadre de ce régime, à un prix moyen de 10,83 \$ par part, et 57 642 parts ont été émises à même la trésorerie à un prix moyen de 10,08 \$ par part.

Revenus et charges

Les revenus de distribution et de dividende du Fonds ont augmenté pour s'établir à 1,36 \$ par part au 31 décembre 2008, comparativement à 1,27 \$ par part en 2007. Cette augmentation s'explique par la hausse de la pondération des titres donnant droit à des distributions et des dividendes au sein du portefeuille du Fonds (93 % en 2008 par rapport à 84 % en 2007). Le revenu d'intérêts a diminué, passant de 0,25 \$ en 2007 à 0,10 \$ en 2008. Cette variation est attribuable principalement au changement important de la taille relative du portefeuille de titres à revenu fixe à la suite de la fusion, en 2008. En 2007, les titres à revenu fixe représentaient 16 % du total du portefeuille; après la fusion, en 2008, cette proportion est passée à tout juste 7 %. Les charges totales ont reculé, passant de 0,39 \$ en 2007 à 0,27 \$ par part en 2008, en raison surtout de la baisse de la valeur liquidative moyenne, qui a entraîné une diminution des frais de gestion et des frais de service par part.

Valeur liquidative

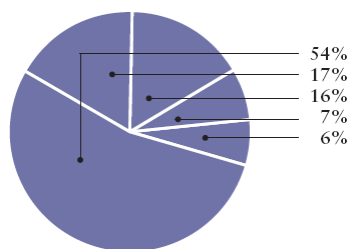
La valeur liquidative du Fonds a diminué de 7,25 \$ par part, soit 49,6 %, passant de 14,61 \$ au 31 décembre 2007 à 7,36 \$ au 31 décembre 2008. Cette diminution est attribuable principalement au recul du cours des titres en portefeuille pendant les quatre derniers mois de 2008. La valeur liquidative globale du Fonds a plus que triplé en raison de la fusion, passant de 102,8 M\$ au 31 décembre 2007 à 347,4 M\$ au 31 décembre 2008, même après comptabilisation des pertes découlant des rachats annuels effectués en août 2008 et du déclin du cours des titres, surtout au quatrième trimestre.

Portefeuille

Depuis la fusion, en juillet 2008, le gestionnaire a repositionné le portefeuille afin d'accroître la diversification du Fonds pour atteindre ses objectifs de placement, conformément à la stratégie de placement élargie. À la fin de l'exercice, le Fonds demeurait majoritairement composé de titres de fiducies de revenu (87 % du total du portefeuille, comparativement à 84 % en 2007), mais comportait également des titres à revenu fixe (environ 7 %, en baisse par rapport à 16 % en 2007) et des actions canadiennes génératrices de dividendes (6 %, contre 0 % en 2007) afin d'offrir une diversification et une croissance accrues. Au 31 décembre 2008, les placements du Fonds incluaient au total 87 fiducies de revenu, 12 actions canadiennes et 127 titres à revenu fixe. Durant l'exercice, les fiducies commerciales ont reculé au sein du portefeuille (passant de 57 % à 54 %), tandis que les fiducies pétrolières et gazières et les fiducies de placement immobilier (les « FPI ») ont augmenté (passant d'environ 11 % à 17 %, et de 13 % à 16 %, respectivement). Le graphique ci-dessous illustre la composition du portefeuille du Fonds, et une liste détaillée de ses placements figure dans les états financiers.

En raison du repli global du cours des titres au quatrième trimestre, le portefeuille du Fonds a enregistré une perte nette réalisée et non réalisée de 304,1 M\$ en 2008. Le tableau ci-dessous montre les pertes nettes du portefeuille par secteur. Le secteur des fiducies commerciales est celui qui a le plus contribué à la perte, suivi des fiducies pétrolières et gazières. Les placements à revenu fixe se composent surtout de titres de créance à rendement élevé et sont pour la plupart libellés en dollars US. Afin de couvrir le portefeuille contre le risque de change, le Fonds a emprunté un montant pratiquement équivalent à ces actifs en dollars US en vertu de ses facilités de crédit en dollars US. Les gains ou les pertes liés aux emprunts en dollars US sont donc inclus dans les gains ou les pertes liés aux placements à revenu fixe pour refléter le gain net ou la perte lié à cette activité de placement après déduction des placements couverts en dollars US.

Secteurs du portefeuille



Pertes nettes par secteur (en millions)	Réalisés	Non réalisés	Total
Fiducies commerciales	(7,4) \$	(126,2) \$	(133,6) \$
Pétrole et gaz	(19,9)	(71,2)	(91,1)
Fiducies de placement immobilier	(4,1)	(44,0)	(48,1)
Revenu fixe	(1,1)	(9,5)	(10,6)
Situations spéciales	(2,3)	(18,4)	(20,7)
Total	(34,8) \$	(269,3) \$	(304,1) \$

Liquidité et ressources en capital

Le Fonds a une facilité de crédit renouvelable à 364 jours qui lui permet d'emprunter un montant maximal de 190,0 M\$, au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires majoré d'un pourcentage fixe pour les emprunts en dollars CA, et au taux d'escompte américain ou au taux TIOL majoré d'un pourcentage fixe pour les montants en dollars US. La facilité de crédit a été utilisée pour ajouter de nouveaux placements, ainsi que pour le fonds de roulement. Au 31 décembre 2008, les emprunts contractés par le Fonds en vertu de cette facilité de crédit totalisaient 101,3 M\$, soit 21,6 % de son actif total ou 29,2 % de sa valeur liquidative. En 2008, le Fonds a réalisé un gain de change de 0,9 M\$ sur le remboursement d'emprunts en dollars US au titre de sa facilité de crédit. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, les emprunts ont oscillé entre 13,6 M\$ et 163,1 M\$.

Par suite de la fusion, en juillet 2008, le Fonds a pris en charge une obligation liée à un titre privilégié provenant d'un des fonds fusionnés, qui fait maintenant partie de la structure du capital du Fonds. Ce titre privilégié arrive à échéance le 31 mai 2009 et porte intérêt au taux annuel de 6,0 %, versé chaque trimestre, à terme échu.

À des fins de liquidité, les parts, les titres privilégiés et les bons de souscription du Fonds se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles VIP.UN, VIP.PR.A et VIP.WT, respectivement. L'offre publique de rachat du Fonds dans le cours normal de ses activités lui permet de racheter ses parts à la Bourse de Toronto lorsqu'elles se négocient en deçà de la valeur liquidative par part. Les rachats effectués dans le cadre de cette offre se traduisent donc par une augmentation de la valeur liquidative par part. Au total, 381 622 parts ont ainsi été rachetées pendant l'exercice terminé le 31 décembre 2008, à un prix moyen de 10,56 \$ par part. Pour la période, les parts du Fonds ont affiché une décote moyenne de 4,6 % par rapport à la valeur liquidative. Les investisseurs peuvent également demander le rachat de leurs parts annuellement, conformément aux clauses de rachat. Le Fonds a émis des bons de souscription aux porteurs de parts en vertu de l'offre du 8 décembre 2008; aucun bon de souscription n'a été exercé durant l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés correspondent aux services fournis par le gérant en vertu du contrat de gestion. Veuillez vous reporter à la section Honoraires de gestion ci-dessous.

Honoraires de gestion

En vertu du contrat de gestion, le gérant fournit des services de gestion et d'administration au Fonds, et reçoit en contrepartie des honoraires de gestion correspondant à 0,85 % par année de la valeur liquidative du Fonds, taxes en sus. Le gérant est responsable du versement des honoraires payables à MFC en contrepartie de ses services de gestion de portefeuille. Tous les honoraires de gestion sont utilisés par le gérant pour couvrir les charges administratives, le coût des services de gestion de portefeuille et les bénéfices. Le Fonds verse également au gérant des frais de service correspondant à 0,40 % par année de la valeur liquidative du Fonds. Ces frais de service sont ensuite reversés par le gérant aux courtiers en placement, proportionnellement au nombre de parts détenues par leurs clients respectifs à la fin de chaque trimestre civil. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, les frais de gestion et les frais de service se sont établis au total à 2,8 M\$ et 1,1 M\$, respectivement.

Points saillants de nature financière

Les tableaux ci-après présentent les principales informations financières du Fonds et ils ont pour but d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du Fonds pour les périodes indiquées. Ces informations sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds. *Les informations figurant dans ces tableaux sont présentées conformément au Règlement 81-106 et, par conséquent, elles n'ont pas pour fonction d'établir une continuité de l'actif net par part au début et à la fin des périodes.* L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités a été établie d'après le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période, et toutes les autres données ont été établies selon le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente.

Actif net par part¹⁾

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007	2006	2005	2004
Actif net au début de la période^{2) 3)}	14,51 \$	13,48 \$	14,77 \$	13,70 \$	11,36 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités de fonctionnement⁴⁾					
Total des revenus	1,49	1,53	1,48	1,32	1,25
Total des charges	(0,27)	(0,39)	(0,39)	(0,31)	(0,28)
Distributions sur les titres privilégiés	(0,02)	—	—	—	—
Gain réalisé (perte) de l'exercice	(1,19)	0,75	0,80	0,71	0,25
Gain non réalisé (perte) de l'exercice	(9,45)	0,20	(2,12)	0,30	2,20
Augmentation (diminution) totale de l'actif net liée aux activités de fonctionnement	(9,44) \$	2,09 \$	(0,23) \$	2,02 \$	3,42 \$
Distributions aux porteurs de parts³⁾					
Revenu net de placement (compte non tenu des dividendes)	0,99964 \$	0,96 \$	0,71 \$	0,61 \$	0,48 \$
Dividendes	0,06378	0,05	0,05	0,06	0,05
Gain net réalisé sur les placements	—	—	—	—	0,14
Remboursement de capital	0,08058	0,07	0,26	0,33	0,43
Total des distributions aux porteurs de parts	1,14 \$	1,08 \$	1,02 \$	1,00 \$	1,10 \$
Actif net à la fin de l'exercice^{2) 3)}	7,30 \$	14,51 \$	13,55 \$	14,77 \$	13,70 \$

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels vérifiés du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers diffère de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement de la valeur liquidative hebdomadaire. Ces différences sont analysées dans les notes afférentes aux états financiers.

²⁾ L'actif net par part des périodes antérieures à 2007 a été déterminé à partir des états financiers des périodes visées et il n'a pas été ajusté pour rendre compte de l'adoption en 2007 des nouvelles normes comptables.

³⁾ L'actif net par part et les distributions par part ont été établis selon le nombre réel de parts en circulation à la date pertinente.

⁴⁾ L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités de fonctionnement par part a été établie d'après le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Ratios et données supplémentaires (selon la valeur liquidative)

31 décembre	2008	2007	2006	2005	2004
Valeur liquidative (en milliers)	362 464 \$	102 820 \$	113 349 \$	157 761 \$	111 913 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers)	47 202	7 040	8 365	10 683	8 170
Ratio des frais de gestion (« RFG ») ¹⁾	2,70 %	2,66 %	2,69 %	2,24 %	2,45 %
Ratio des frais d'opérations ²⁾	0,14 %	0,05 %	0,05 %	0,05 %	S.O.
Taux de rotation du portefeuille ³⁾	48,74 %	8,95 %	14,68 %	17,75 %	14,34 %
Valeur liquidative par part	7,36 \$	14,61 \$	13,55 \$	14,77 \$	13,70 \$
Cours de clôture – part	6,31 \$	13,86 \$	12,61 \$	13,80 \$	13,30 \$
Cours de clôture – titres privilégiés	9,60 \$	10,10 \$	10,63 \$	10,46 \$	10,60 \$
Cours de clôture – bons de souscription	0,08 \$	S.O. \$	S.O. \$	S.O. \$	S.O. \$

¹⁾ Le RFG est établi selon les exigences du Règlement 81-106 et comprend le total des charges du Fonds de la période (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille), y compris la charge d'intérêts et les frais d'émission. Il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne du Fonds pour la période.

²⁾ Le ratio des frais d'opérations correspond au total des commissions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds au cours de la période. Cette information est une nouvelle exigence du Règlement 81-106 instaurée en 2005 et elle n'a pas été appliquée rétroactivement.

³⁾ Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs dans la gestion du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'année. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'une année, plus les frais d'opérations que doit payer le Fonds sont élevés, et plus les possibilités qu'un épargnant touche un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du Fonds. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas présenté lorsqu'un fonds a été créé depuis moins d'un an. Le taux de rotation du portefeuille correspond au coût des achats pour la période, ou au produit des ventes de titres du portefeuille, si celui-ci est moins élevé, exception faite de l'encaisse et des placements à court terme dont l'échéance est de moins d'un an, divisé par la valeur marchande moyenne des placements pour la période.

Ratio des frais de gestion

Le RFG du Fonds s'est établi à 2,70 % en 2008, contre 2,66 % un an plus tôt. Cette légère hausse du RFG est attribuable aux frais de regroupement en juillet, contrebalancée par la diminution des frais d'administration découlant des gains d'efficacité réalisés par suite du regroupement, et aux frais supplémentaires non récurrents engagés dans le cadre de l'émission de bons de souscription en décembre. Ce ratio est amplifié par l'inclusion de la charge d'intérêts sur les emprunts utilisés pour acheter des placements supplémentaires. Le RFG, moins la charge d'intérêts, a augmenté en 2008, passant de 1,44 % en 2007 à 1,50 %. Cette augmentation est attribuable aux facteurs susmentionnés.

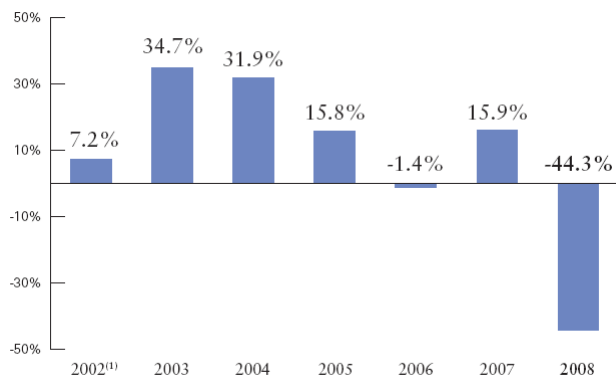
Le taux de rotation du portefeuille a augmenté de façon marquée, passant de 8,95 % en 2007 à 48,74 % en 2008. Cette augmentation est attribuable à la vente de titres nécessaire pour financer le rachat annuel et au rééquilibrage du portefeuille par suite du regroupement en juillet 2008. Le ratio des frais d'opérations a augmenté, passant de 0,05 % en 2007 à 0,14 % en 2008 par suite de la hausse du taux de rotation du portefeuille.

Rendement passé

Le graphique et le tableau suivants illustrent les rendements passés du Fonds. Les résultats passés du Fonds ne sont pas nécessairement représentatifs de son rendement futur. Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par part et supposent que les distributions versées par le Fonds au cours de la période de référence ont été réinvesties (à la valeur liquidative par part) en parts supplémentaires du Fonds.

Le graphique à barres illustre le rendement annuel du Fonds pour chaque période depuis le lancement jusqu'au 31 décembre 2008. Le graphique indique le pourcentage de variation d'un placement entre le premier et le dernier jour de chaque période.

Rendements annuels



¹⁾ Période allant du 19 février 2002 (début des activités) au 31 décembre 2002.

Le tableau suivant illustre le rendement annuel composé du Fonds pour chacune des périodes indiquées et ceux de l'indice plafonné des fiducies de revenu S&P/TSX (l'« indice des fiducies de revenu ») et de l'indice composé S&P/TSX (l'« indice composé »). L'indice des fiducies de revenu est un indice composé élargi qui peut englober tous les secteurs GICS (Global Industry Classification Standard) du marché des fiducies de revenu. Pour pouvoir faire partie de l'indice, les fiducies de revenu doivent tirer leur revenu de distribution de véritables sociétés d'exploitation. L'indice composé est constitué d'environ 300 grandes sociétés cotées à la Bourse de Toronto, proportionnellement à leur capitalisation boursière. Le calcul de l'indice des fiducies de revenu et de l'indice composé ne tient pas compte des honoraires de gestion et des frais de fonctionnement, alors que les rendements du Fonds sont présentés après déduction de ces coûts.

Rendements annuels composés

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement ¹⁾
Brompton VIP Income Fund ²⁾	(44,3) %	(14,0) %	(0,6) %	5,1 %
Indice plafonné des fiducies de revenu S&P/TSX	(26,1) %	(8,5) %	4,9 %	10,4 %
Indice composé S&P/TSX	(33,0) %	(4,8) %	4,2 %	5,0 %

¹⁾ Période allant du 19 février 2002 (début des activités) au 31 décembre 2008.

²⁾ Les renseignements indiqués sont fondés sur la valeur liquidative par part et supposent que les distributions versées par le Fonds au cours de la période de référence ont été réinvesties (à la valeur liquidative par part) en parts supplémentaires du Fonds.

En 2008, presque tous les fonds de placement axés sur le revenu investissant principalement dans des fiducies de revenu ou des actions génératrices de dividendes ont enregistré des pertes considérables. À l'exception des obligations gouvernementales, les investisseurs n'ont bénéficié d'aucun refuge, pratiquement tous les secteurs ayant affiché des rendements négatifs. Les fonds qui ont eu recours à l'endettement ont connu des pertes plus importantes encore, car l'effet de levier aggrave les pertes en période de déclin des marchés. Alors que le gestionnaire de portefeuille se concentre sur les fiducies de revenu de qualité supérieure et les actions donnant droit à des dividendes dont les émetteurs ont un modèle d'affaires durable, de solides flux de trésorerie et un niveau d'endettement raisonnable, les effets de la forte baisse des marchés et de l'endettement ont entraîné des rendements très négatifs pour le Fonds en 2008, nuisant à sa performance à long terme et à ses résultats depuis le lancement.

Grâce à la stratégie de placement prudente et disciplinée du gestionnaire de portefeuille et à l'accent qu'il met sur les actifs de qualité supérieure, le Fonds est bien placé pour générer un bon rendement lorsque les marchés repartiront à la hausse. De plus, l'endettement du Fonds devrait favoriser le rendement dans de telles conditions, car l'effet de levier améliore les rendements lorsque les marchés d'actions et des fiducies de revenu sont à la hausse.

Aperçu du portefeuille

31 décembre 2008

Valeur liquidative totale	347 357 640 \$
---------------------------	----------------

Composition du portefeuille	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Fonds d'entreprises	53,8 %	71,8 %
Fiducies pétrolières et gazières	17,5 %	23,4 %
Fiducies de placement immobilier	16,0 %	21,4 %
Titres à revenu fixe	6,6 %	8,8 %
Titres de participation canadiens donnant droit à des dividendes	5,9 %	7,7 %
Trésorerie et placements à court terme	0,2 %	0,3 %
Total du portefeuille	100,0 %	133,4 %
Autres passifs, montant net		(33,4) %
Valeur liquidative totale		100,0 %

25 principaux titres en portefeuille	% du portefeuille	% de la valeur liquidative
Fonds de revenu Davis + Henderson	3,2 %	4,2 %
Northland Power Income Fund	2,8 %	3,7 %
ARC Energy Trust	2,3 %	3,1 %
Energy Savings Income Fund	2,3 %	3,0 %
Enerplus Resources Fund	2,0 %	2,7 %
Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales	1,9 %	2,6 %
Cineplex Galaxy Income Fund	1,9 %	2,6 %
Enerflex Systems Income Fund	1,9 %	2,5 %
Fonds de placement immobilier RioCan	1,9 %	2,5 %
Pembina Pipeline Income Fund	1,8 %	2,4 %
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	1,8 %	2,4 %
Primaris Retail REIT	1,6 %	2,2 %
Keyera Facilities Income Fund	1,6 %	2,2 %
Daylight Resources Trust	1,6 %	2,2 %
Fonds de revenu Pages Jaunes	1,6 %	2,2 %
Crescent Point Energy Trust	1,6 %	2,1 %
Northern Property REIT	1,6 %	2,1 %
North West Company Fund	1,6 %	2,1 %
Superior Plus Income Fund	1,5 %	2,0 %
CML Healthcare Income Fund	1,5 %	2,0 %
Canadian Real Estate Investment Fund	1,4 %	1,8 %
Fonds de placement immobilier Cominar	1,4 %	1,8 %
Chemtrade Logistics Income Fund	1,4 %	1,8 %
Inter Pipeline Fund	1,3 %	1,8 %
Progress Energy Trust	1,3 %	1,8 %

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du fonds de placement. Des mises à jour trimestrielles sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre.

Renseignements fiscaux pour 2008

Les renseignements suivants concernent les porteurs de parts qui, aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada), sont des résidents canadiens et détiennent des actions à titre d'immobilisations à l'extérieur d'un REER, d'un FERR ou d'un RPDB. Leur courtier en placement devrait leur envoyer un feuillet de renseignements T3 sur lequel figureront ces informations.

Pour leurs placements dans le Fonds, ils recevront un feuillet T3 supplémentaire sur lequel figureront les autres revenus (revenu de placement et autres genres de revenu) (case 26), les gains en capital (case 21) et les revenus de dividendes (cases 23 et 49). Les revenus de dividendes sont soumis aux règles habituelles de majoration et de crédit d'impôt fédéral pour dividendes.

Le remboursement de capital est un montant non imposable qui sert à réduire le prix de base rajusté des parts du Fonds et qui doit être déclaré à la case 42 du feuillet T3 supplémentaire.

Le feuillet T5 supplémentaire indiquera l'intérêt de sources canadiennes déclaré à la case 13.

Le tableau suivant présente le détail des distributions par part déclarées par le Fonds en 2008.

Date de valeur	Date de versement	Remboursement de capital	Revenu étranger non tiré d'une ent.	Revenu de placement	Revenus de dividendes	Total des distributions
31 janvier 2008	14 février 2008	0,00289 \$	0,01892 \$	0,06389 \$	0,00430 \$	0,09 \$
29 février 2008	14 mars 2008	0,00289	0,01892	0,06389	0,00430	0,09
31 mars 2008	14 avril 2008	0,00289	0,01892	0,06389	0,00430	0,09
30 avril 2008	14 mai 2008	0,00289	0,01892	0,06389	0,00430	0,09
30 mai 2008	13 juin 2008	0,00289	0,01892	0,06389	0,00430	0,09
30 juin 2008	15 juillet 2008	0,00289	0,01892	0,06389	0,00430	0,09
31 juillet 2008	15 août 2008	0,01054	0,00437	0,07876	0,00633	0,10
29 août 2008	15 septembre 2008	0,01054	0,00437	0,07876	0,00633	0,10
30 septembre 2008	15 octobre 2008	0,01054	0,00437	0,07876	0,00633	0,10
31 octobre 2008	14 novembre 2008	0,01054	0,00437	0,07876	0,00633	0,10
28 novembre 2008	12 décembre 2008	0,01054	0,00437	0,07876	0,00633	0,10
31 décembre 2008	15 janvier 2009	0,01054	0,00437	0,07876	0,00633	0,10
Total		0,08058 \$	0,13974 \$	0,85590 \$	0,06378 \$	1,14 \$

Titres privilégiés

Date de valeur	Date de versement	Revenus d'intérêts	Total des distributions
6 août 2008	15 août 2008	0,15000 \$	0,15000 \$
6 novembre 2008	17 novembre 2008	0,15000	0,15000
Total		0,30000 \$	0,30000 \$

Ces renseignements n'ont qu'une portée générale et ne sauraient faire office de conseils juridiques ou fiscaux individualisés. Les investisseurs sont donc invités à consulter leur propre conseiller fiscal pour tout ce qui a trait à leur situation spécifique.

Gestionnaire de portefeuille

Gestion de placements mondiaux MFC (Canada)

Gestion des placements mondiaux MFC (Canada) (« MFC ») est le gestionnaire de portefeuille de quatre fonds Brompton, soit Brompton VIP Income Fund, Brompton Advantaged VIP Income Fund, Brompton Oil & Gas Income Fund et Brompton Advantaged Oil & Gas Income Fund. MFC, division d'Elliott & Page Limited, fait partie de Gestion des placements mondiaux MFC, la division de gestion des actifs de Société Financière Manuvie, et est un gestionnaire reconnu de portefeuilles de revenu détenant une vaste expérience des fiducies de revenu et autres placements en actions à dividendes et en titres à revenu fixe à rendement élevé et de qualité. MFC gère des portefeuilles depuis plus d'une centaine d'années pour La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers, John Hancock Life Insurance Company et d'autres grands clients. MFC et les entités liées gèrent environ 250 G\$ d'actifs sous gestion.

 MFC Global
Investment Management

Rapport du gestionnaire de portefeuille

Les marchés ont été extrêmement volatils au cours de l'exercice, subissant l'effet cumulatif de la crise financière qui s'aggrave et de la récession mondiale qui se dessine. Les prix des produits de base, qui s'étaient bien maintenus au premier semestre, ont dégringolé au deuxième semestre en raison de la chute rapide de la demande, entraînée par l'émergence de la récession économique à l'échelle mondiale. Par suite de la faillite de Lehman Brothers et de Washington Mutual, le gouvernement américain est venu à la rescousse d'un certain nombre d'institutions financières, notamment Fannie Mae, Freddie Mac et AIG. Pour stabiliser le système financier, il a investi directement environ 350 G\$ dans des banques et des sociétés de crédit admissibles. Pour la même raison mais au niveau mondial, les gouvernements ont également instauré ce type de mesures. Pour combattre la récession à l'échelle planétaire, la Chine, le Japon, l'Europe, les États-Unis et le Canada ont tous lancé de vastes programmes d'incitatifs axés sur la création d'emplois et la reconversion professionnelle, la réfection des infrastructures et la stimulation des dépenses de consommation. Les marchés des actions et des obligations de sociétés ont de ce fait affiché un rendement décevant en 2008. L'indice des fiducies de revenu S&P/TSX, indice représentatif des rendements des fiducies de revenu, a enregistré un rendement de -26,9 % en 2008.

À la fin de l'exercice, le Fonds avait principalement investi dans des fiducies de revenu, 54 % de son portefeuille étant composé de fiducies d'entreprises, 17 %, de fiducies d'énergie et 16 %, de fiducies de placement immobilier (« FPI »).

En ce qui concerne les titres de fiducies de revenu, le Fonds est surpondéré dans les fiducies d'entreprises, de ressources, de l'électricité, des services publics, des infrastructures, de l'industrie et placement immobilier, et sous-pondéré dans les fiducies de l'énergie. Compte tenu de la volatilité des marchés des capitaux et des fiducies et de la faiblesse de l'économie mondiale, le gestionnaire du portefeuille continue de mettre l'accent sur les entreprises viables de grande qualité et produisant des rendements avantageux. Le Fonds comprenait également 7 % d'obligations à haut rendement et 6 % d'actions à dividendes.

Par suite du regroupement de certains fonds Brompton dans VIP en juillet 2008, le gestionnaire du portefeuille a mis l'accent sur l'amélioration de la qualité globale du portefeuille en vendant des positions dans des fiducies de revenu à plus faible capitalisation dont la situation financière est plus fragile et le niveau d'endettement plus élevé. Compte tenu de la conjoncture actuelle, le gestionnaire du portefeuille s'est concentré dans des titres de fiducies de revenu à plus grande capitalisation ayant des modèles d'entreprise viables et une situation financière solide. Il a également acquis des titres américains à rendement élevé. Les placements dans des obligations à haut rendement offrent des rendements considérables et, par conséquent, le gestionnaire du portefeuille a vendu certains titres de fiducies de revenu et investi dans des titres à rendement élevé. Il a également ajouté une modeste position dans les actions à dividendes pour accroître les avantages de la diversification et les possibilités de croissance pour le Fonds.

Les appels de marge, le désendettement des portefeuilles et le sentiment de crainte ont exercé de fortes pressions de vente sur les investisseurs, amenant la volatilité à son plus haut niveau au quatrième trimestre. Les marchés entrent actuellement dans une période de transition, passant de l'évaluation des effets entraînés par la crise financière à l'évaluation des conséquences de la récession mondiale. Étant donné les différentes mesures fiscales incitatives mises en place par les gouvernements partout dans le monde et l'assouplissement des politiques monétaires, le gestionnaire du portefeuille estime que les marchés pourraient se régulariser à court terme.

Il estime par ailleurs que les résultats économiques et ceux relatifs aux sociétés demeureront négatifs au premier semestre de 2009. Toutefois, le gestionnaire du portefeuille est plus optimiste en ce qui concerne les marchés, en raison des évaluations et des taux de rendement avantageux, ainsi que de la tendance qu'ont les marchés boursiers de se redresser avant même une reprise économique ou un rétablissement des bénéfices.

Énoncés prospectifs

Certains des énoncés compris dans le présent rapport, notamment des prévisions financières et commerciales et des perspectives financières, peuvent être des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction à l'égard des plans et des intentions futures, de la croissance, des résultats d'exploitation, de la performance ainsi que des possibilités et des perspectives commerciales. Les termes « pouvons », « devrions », « pourrions », « anticipons », « croyons », « prévoyons », « avons l'intention de », « potentiel » ou « continuons » et d'autres expressions similaires ont été utilisés pour identifier les énoncés prospectifs. Ces énoncés reflètent l'opinion actuelle de la direction et sont fondés sur les informations dont celle-ci dispose actuellement. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes substantiels. Les résultats réels pourraient différer considérablement des résultats exposés dans les énoncés prospectifs en raison de certains facteurs, notamment les changements dans la conjoncture économique et les conditions de marché ainsi que d'autres facteurs de risque. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses que la direction estime raisonnables, nous ne pouvons garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits à la date des présentes et nous ne nous engageons pas à les mettre à jour ni à les modifier pour tenir compte de faits nouveaux ou de nouvelles circonstances.

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

Les états financiers de Brompton VIP Income Fund (le « Fonds ») ont été dressés par Brompton Funds Management Limited (le « gérant » du Fonds) et approuvés par le conseil d'administration du gérant. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers et dans les autres sections du rapport annuel incombe au gérant.

Le gérant utilise des procédés appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables s'appliquant au Fonds sont décrites à la note 2 afférente aux états financiers.

Il incombe au conseil d'administration du gérant de s'assurer que la direction s'acquitte de ses obligations en matière d'information financière et qu'elle examine et approuve les états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités par l'intermédiaire de son comité de vérification, qui est composé en majorité d'administrateurs non membres de la direction.

Le gérant, avec l'approbation du conseil d'administration, a nommé le cabinet d'experts-comptables indépendant PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. à titre de vérificateurs du Fonds. Les vérificateurs ont vérifié les états financiers du Fonds conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada afin d'exprimer une opinion sur les états financiers adressés aux porteurs de parts. Les vérificateurs ont accès sans réserve au comité de vérification pour discuter de leurs conclusions.

(signé)

(signé)

Mark A. Caranci
Président et chef de la direction
Brompton Funds Management Limited
Le 12 mars 2009

Craig T. Kikuchi
Chef des finances
Brompton Funds Management Limited

Rapport des vérificateurs aux porteurs de parts

Aux porteurs de parts de Brompton VIP Income Fund

Nous avons vérifié l'état des titres en portefeuille de Brompton VIP Income Fund (le « Fonds ») au 31 décembre 2008, les états de l'actif net aux 31 décembre 2008 et 2007 et les états des résultats et bénéfices non répartis (déficit), de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe au gérant du Fonds. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des placements du Fonds au 31 décembre 2008, de son actif net aux 31 décembre 2008 et 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de ses bénéfices non répartis (de son déficit), de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

(signé)

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 12 mars 2009

États de l'actif net

31 décembre	2008	2007
Actif		
Placements, à la juste valeur	459 763 920 \$	133 382 764 \$
Trésorerie et placements à court terme	971 945	11 446 119
Revenu à recevoir	6 197 306	1 239 007
Total de l'actif	466 933 171	146 067 890
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	936 926	269 616
Distributions à payer aux porteurs de parts (note 8)	4 836 510	633 558
Rachats à payer aux porteurs de parts	—	14 294 845
Emprunts (note 12)	101 279 528	28 710 728
Titres privilégiés (note 5)	15 106 060	—
Total du passif	122 159 024	43 908 747
Capitaux propres		
Avoir des porteurs de parts (note 4)	628 154 770	79 854 541
Surplus d'apport (note 4)	1 004 163	—
Bénéfices non répartis (déficit)	(284 384 786)	22 304 602
Actif net représentant les capitaux propres	344 774 147 \$	102 159 143 \$
Parts en circulation (note 4)	47 201 693	7 039 538
Actif net par part, de base et dilué (note 6)	7,30 \$	14,51 \$

Approuvé au nom de Brompton VIP Income Fund par le conseil d'administration de Brompton Funds Management Limited, le gérant,

(signé)

Peter A. Braaten
Administrateur

(signé)

Raymond R. Pether
Administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États des résultats et bénéfices non répartis (déficit)

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007
Revenus		
Distributions et revenu de dividendes	39 152 101 \$	10 325 203 \$
Revenu tiré du prêt de titres (note 11)	655 301	73 878
Revenu d'intérêts	2 960 773	2 042 913
	42 768 175	12 441 994
Charges		
Frais de gestion (note 9)	2 763 071	1 068 503
Frais de service (note 9)	1 053 474	454 524
Honoraires de vérification	28 865	29 949
Frais du comité d'examen indépendant	16 999	—
Honoraires du fiduciaire	10 818	28 152
Frais de garde	28 674	26 799
Frais juridiques	14 366	15 366
Rapports aux porteurs de parts	124 009	18 003
Autres frais d'administration	168 114	48 528
Intérêts et frais bancaires (note 12)	3 404 378	1 430 675
	7 612 768	3 120 499
Revenu net de placement avant distributions	35 155 407	9 321 495
Distributions sur les titres privilégiés (note 8)	(455 741)	—
Revenu net de placement	34 699 666	9 321 495
Gain net réalisé (perte) à la vente de placements (note 10)	(35 139 903)	5 989 704
Coûts de transaction (note 2)	(464 231)	(64 409)
Gain net réalisé sur les emprunts (note 12)	909 949	69 803
Variation nette du gain non réalisé (perte) sur les placements, les placements à court terme et les opérations de change	(265 141 858)	(1 954 462)
Variation nette du gain non réalisé (perte) sur les emprunts (note 12)	(6 088 133)	3 595 348
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités de fonctionnement	(271 224 510)	16 957 479
Bénéfices non répartis au début de l'exercice (note 3)	22 304 602	17 834 032
Excédent de la valeur attribuée payée au rachat de parts	(1 827 187)	(3 810 705)
Frais d'émission des bons de souscription (note 6)	(380 000)	—
Distributions aux porteurs de parts (note 8)	(33 257 691)	(8 676 204)
	(284 384 786) \$	22 304 602 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités de fonctionnement, par part¹⁾, de base et dilué (note 6)	(9,44) \$	2,09 \$

¹⁾ Selon le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la période (note 4).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

États des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement :		
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux activités de fonctionnement	(271 224 510) \$	16 957 479 \$
Ajustements aux fins du rapprochement de l'encaisse nette liés aux activités de fonctionnement (déduction faite de l'incidence du regroupement) :		
Perte nette réalisée (gain) à la vente de placements (note 10)	35 139 903	(5 989 704)
Perte nette réalisée (gain) sur les emprunts	(909 949)	(69 803)
Variation nette du gain non réalisé (de la perte) sur les placements	265 119 112	1 977 208
Variation nette du gain non réalisé (perte) sur les emprunts	6 088 133	(3 595 348)
Diminution (augmentation) des autres actifs	—	21 252
Diminution (augmentation) du revenu à recevoir	2 396 964	258 462
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	(860 669)	(70 014)
Augmentation (diminution) des distributions à payer sur les titres privilégiés	(9 890)	—
Achat de placements (note 10)	(34 868 056)	(13 079 972)
Produit de la vente de placements (note 10)	192 654 252	44 014 403
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	193 525 290	40 423 963
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Frais d'émission des bons de souscription (note 6)	(380 000)	—
Frais d'émission des parts émises pour le regroupement (note 4)	(258 961)	—
Produits du régime de réinvestissement des distributions (note 8)	580 972	—
Augmentation (diminution) des emprunts	(12 353 654)	(8 526 208)
Distributions payées aux porteurs de parts (note 8)	(34 094 912)	(8 795 491)
Rachat de parts aux fins d'annulation (note 4)	(4 031 087)	(4 550 811)
Montants payés pour le rachat de parts (note 4)	(160 993 861)	(25 914 385)
Montants payés pour le rachat de titres privilégiés (note 5)	(829 920)	—
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(212 361 423)	(47 786 895)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		
Encaisse et placements à court terme acquis par suite du regroupement (note 1)	8 361 959	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	8 361 959	—
Diminution de l'encaisse et des placements à court terme	(10 474 174)	(7 362 932)
Encaisse et placements à court terme au début de l'exercice	11 446 119	18 809 051
Encaisse et placements à court terme à la fin de l'exercice	971 945 \$	11 446 119 \$
Renseignements supplémentaires :		
Intérêts payés	3 585 539 \$	1 444 214 \$

États de l'évolution de l'actif net

Exercices terminés les 31 décembre	2008	2007
Actif net au début de l'exercice (note 3)	102 159 143 \$	112 723 524 \$
Activités de fonctionnement :		
Diminution (augmentation) de l'actif net liée aux activités de fonctionnement	(271 224 510)	16 957 479
Opérations sur capitaux propres :		
Distributions aux porteurs de parts (note 6)		
Revenu net de placement	(30 906 897)	(8 095 487)
Remboursement de capital	(2 350 794)	(580 717)
Total	(33 257 691)	(8 676 204)
Frais d'émission des bons de souscription (note 6)	(380 000)	—
Produit du régime de réinvestissement des distributions (note 8)	580 972	—
Émission de parts au moment du regroupement des Fonds, montant net (note 4)	697 626 336	—
Rachat de parts aux fins d'annulation (note 4)	(4 031 087)	(4 550 811)
Rachat de parts (note 4)	(146 699 016)	(14 294 845)
Total des opérations sur capitaux propres	513 839 514	(27 521 860)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net	242 615 004	(10 564 381)
Actif net à la fin de l'exercice	344 774 147 \$	102 159 143 \$
Distributions par part (note 8)	1,14 \$	1,08 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des titres en portefeuille

31 décembre 2008		Coût (\$ CA)	Juste valeur (\$ CA)	% du portefeuille
Nombre de parts	Fiducies d'entreprises			
130 643	AG Growth Income Fund	3 853 969 \$	2 533 168 \$	
1 130 416	Algonquin Power Income Fund	8 444 207	2 611 261	
323 980	AltaGas Income Trust	7 979 628	5 575 696	
377 110	Altus Group Income Fund	5 283 584	2 858 494	
165 134	Armtec Infrastructure Income Fund	3 612 472	2 805 627	
382 492	Fonds de revenu Bell Aliant Communications régionales	11 165 979	8 977 087	
443 113	Fonds de revenu BFI Canada	9 398 675	4 590 651	
735 931	Fonds de revenu Boralex énergie	3 981 387	2 325 542	
713 709	Boston Pizza Royalties Income Fund	9 529 133	5 359 955	
198 707	Canexus Income Fund	884 246	637 849	
407 966	Canfor Pulp Income Fund	4 793 601	1 264 695	
182 000	Cargojet Income Fund	1 790 400	429 520	
390 572	Cathedral Energy Services Income Trust	5 862 486	2 495 755	
730 325	Chemtrade Logistics Income Fund	10 499 423	6 339 221	
407 244	CI Financial Income Fund	9 384 947	5 896 893	
653 430	Cineplex Galaxy Income Fund	9 095 002	8 932 388	
535 975	CML Healthcare Income Fund	7 578 687	6 881 919	
580 402	Consumers' Waterheater Income Fund	6 970 628	5 397 739	
870 857	Fonds de revenu Davis + Henderson	13 008 432	14 534 603	
126 400	Enbridge Income Fund	1 453 600	1 314 560	
836 486	Enerflex Systems Income Fund	11 317 656	8 657 630	
1 201 861	Energy Savings Income Fund	15 354 416	10 420 135	
1 027 053	Energy Savings Income Fund, droits aux parts temporaires	—	36 437	
344 076	Société en commandite EPCOR Power	7 483 653	6 090 145	
742 170	Fort Chicago Energy Partners L.P.	8 149 027	5 284 250	
338 390	Société en commandite Gaz Métro	5 089 386	4 419 373	
154 438	Fonds de revenu Genivar	3 660 181	3 865 583	
355 401	GMP Capital Fund	5 761 050	1 791 221	
237 071	Fonds de revenu Great Lake Hydro	4 219 864	3 769 429	
556 699	Innergex Énergie, Fonds de revenu	7 103 479	5 121 631	
886 147	Inter Pipeline Fund	8 763 994	6 247 336	
50 900	K-Bro Linen Income Fund	719 650	494 748	
427 608	Keyera Facilities Income Fund	9 001 149	7 594 318	
159 088	Labrador Iron Ore Royalty Income Fund	8 377 574	3 385 393	
27 511	Liquor Stores Income Fund	478 691	286 390	
499 135	Livingston International Income Fund	7 434 456	4 087 916	
451 300	Fonds de revenu Macquarie énergie et infrastructure	3 547 218	2 134 649	
314 164	Fonds de revenu Morneau Sobeco	3 537 487	2 755 218	
472 802	Mullen Group Income Fund	10 803 526	6 004 585	
656 470	NAL Oil & Gas Fund	10 989 308	5 153 290	
213 636	Newalta Income Fund	3 994 993	1 358 725	
468 212	Fonds de revenu Noranda	3 881 477	1 905 623	
430 006	North West Company Fund	6 854 295	7 228 401	
1 122 194	Northland Power Income Fund	14 213 304	12 938 897	
556 743	Pembina Pipeline Income Fund	9 620 520	8 395 684	
528 066	Pizza Pizza Royalty Income Fund	4 880 744	3 221 203	
224 494	Precision Drilling Fund	5 935 621	2 258 410	
127 600	Richards Packaging Income Fund	1 002 683	754 116	
905 130	Rogers Sugar Income Fund	4 064 034	3 457 597	
382 600	SIR Royalty Income Fund	3 736 770	2 039 258	
644 143	Superior Plus Income Fund	7 658 860	6 976 069	
409 163	The Brick Group Income Fund	3 146 464	855 151	
270 360	The Data Group Income Fund	2 637 664	1 094 958	
253 100	The Keg Royalties Income Fund	2 783 766	1 683 115	
77 243	Wajax Income Fund	2 485 680	1 622 103	
564 578	Westshore Terminals Income Fund	10 162 404	5 386 074	
1 122 946	Fonds de revenu Pages Jaunes	11 364 714	7 445 132	
	Total – Fiducies d'entreprises	364 786 244	247 982 816	53,9 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des titres en portefeuille (suite)

31 décembre 2008		Coût (\$ CA)	Juste valeur (\$ CA)	% du portefeuille
Nombre de parts	Pétrole et gaz			
565 625	Advantage Energy Income Fund	7 042 031 \$	2 850 750 \$	
532 396	ARC Energy Fund	14 984 756	10 674 540	
405 995	Baytex Energy Fund	13 438 434	5 878 808	
288 911	Bonavista Energy Fund	10 335 170	4 873 929	
106 363	Bonterra Energy Income Fund	3 855 659	1 843 271	
280 635	Canadian Oil Sands Fund	11 475 492	5 901 754	
309 232	Crescent Point Energy Fund	11 750 816	7 421 568	
968 678	Daylight Resources Fund	11 566 016	7 468 507	
388 499	Enerplus Resources Fund	17 198 036	9 269 586	
401 202	Freehold Royalty Fund	9 231 658	4 172 501	
158 001	Penn West Energy Trust	5 327 794	2 144 074	
584 808	Peyto Energy Fund	11 310 248	5 742 815	
691 539	Progress Energy Fund	9 646 969	6 127 036	
200 762	Vermilion Energy Fund	8 355 715	5 025 073	
70 486	Zargon Energy Fund	1 819 949	1 217 293	
	Total – Pétrole et gaz	147 338 743	80 611 505	17,5 %
Nombre de parts	Fiducies de placement immobilier			
192 813	Allied Properties Fund	3 806 129	2 392 809	
290 300	Artis Fund	4 453 202	2 122 093	
110 857	Boardwalk Fund	4 210 349	2 832 396	
350 598	Calloway Fund	6 685 904	3 968 769	
526 262	Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels canadiens	9 058 333	8 267 576	
284 508	Canadian Fund	8 208 055	6 421 346	
637 484	Chartwell Seniors Housing Fund	5 520 612	3 423 289	
399 379	Cominar Fund	8 614 605	6 394 058	
238 025	Dundee Fund	7 378 775	2 999 115	
583 916	H&R Fund	9 999 686	4 350 174	
1 009 985	InnVest Fund	9 965 859	3 898 542	
307 667	Morguard Fund	4 036 591	3 522 787	
448 497	Northern Property Fund	8 012 914	7 265 651	
712 884	Primaris Retail Fund	11 929 230	7 485 282	
639 110	RioCan Fund	11 645 004	8 730 243	
	Total – Fiducies de placement immobilier	113 525 248	74 074 130	16,1 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers

État des titres en portefeuille (suite)

31 décembre 2008		Coût (\$ US)	Coût (\$ CA)	Juste valeur (\$ US)	Juste valeur (\$ CA)	% du portefeuille
Valeur nominale (\$)	Titres à revenu fixe					
600 000	Ace Cash Express Inc., 10,25 %, échéant le 1 ^{er} octobre 2014	545 618 \$	673 569 \$	168 000 \$	207 397 \$	
300 000	Actuant Corporation, 6,875 %, échéant le 15 juin 2017	258 154	318 693	225 750	278 690	
250 000	AES Corp., 7,75 %, échéant le 15 octobre 2015	199 108	245 800	210 000	259 246	
300 000	AGT Limited, 8,8 %, échéant le 22 septembre 2025	—	361 833	—	311 952	
50 000	Ahern Rentals Inc., 9,25 %, échéant le 12 août 2013	48 627	60 030	10 000	12 345	
250 000	Alimentation Couche-Tard Inc., 7,5 %, échéant le 15 décembre 2013	227 106	280 364	197 500	243 815	
149 558	Alliance Pipeline Limited Partnership, 7,181 %, échéant le 30 juin 2023	—	165 674	—	155 008	
754 882	Alliance Pipeline Limited Partnership, 7,23 %, échéant le 30 juin 2015	—	816 107	—	831 827	
300 000	AMC Entertainment Inc., 8 %, échéant le 1 ^{er} mars 2014	269 894	333 186	184 500	227 767	
160 000	Anixter Inc., 5,95 %, échéant le 1 ^{er} mars 2015	136 288	168 249	104 000	128 389	
24 000	AT&T Corp., 7,3 %, échéant le 15 novembre 2011	26 121	32 246	24 935	30 783	
300 000	Atlas Pipeline Partners LP, 8,75 %, échéant le 15 juin 2018	246 414	304 200	196 500	242 581	
140 000	Axcan Intermediate Holdings Inc., 9,25 %, échéant le 1 ^{er} mars 2015	111 929	138 177	117 600	145 178	
59 000	Bank of America Corp., 5,15 %, échéant le 30 mai 2017	—	55 451	—	49 352	
998 000	Baytex Energy Trust, 9,625 %, échéant le 15 juillet 2010	879 095	1 085 249	918 160	1 133 475	
222 000	BC Gas Utility Ltd., 10,3 %, échéant le 30 septembre 2016	—	301 032	—	286 991	
450 000	BC Telecom Inc., 10,65 %, échéant le 19 juin 2021	—	621 338	—	550 476	
240 000	BC Telecom Inc., 11,9 %, échéant le 22 novembre 2015	—	333 461	—	316 543	
300 000	Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite, 4,95 %, échéant le 23 janvier 2013	—	286 395	—	274 491	
50 000	Placements Bell Aliant Communications régionales, société en commandite, 5,41 %, échéant le 26 septembre 2016	—	45 158	—	43 077	
10 000	La Fiducie de billets secondaires BMO, 5,75 %, échéant le 26 septembre 2022	—	10 028	—	8 919	
135 000	Canadian Capital Auto Rec Trust, 4,558 %, échéant le 17 avril 2009	—	134 345	—	134 529	
148 000	Canadian Natural Resources Ltd., 4,5 %, échéant le 23 janvier 2013	—	144 427	—	140 843	
51 000	Canadian Pacific, 6,25 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	—	51 085	—	45 070	
229 000	La Société Canadian Tire Limitée, 6,32 %, échéant le 24 février 2034	—	208 740	—	173 713	
350 000	Cascades Inc., 7,25 %, échéant le 15 février 2013	303 962	375 243	178 500	220 359	
83 000	Caterpillar Financial Services Ltd., 4,94 %, échéant le 1 ^{er} juin 2012	—	83 316	—	81 246	
25 000	Cendant Car Rental Group LLC, 7,625 %, échéant le 15 mai 2014	23 321	28 790	7 250	8 950	
225 000	Cendant Car Rental Group LLC, 7,75 %, échéant le 15 mai 2016	201 239	248 431	65 250	80 552	
155 000	Centra Gas Ontario Inc., 8,65 %, échéant le 19 octobre 2018	—	193 327	—	190 213	
200 000	Century Aluminum Co., 7,5 %, échéant le 15 août 2014	204 762	252 780	115 000	141 968	
1 295 000	Charter Communications Holdings LLC, 10,25 %, échéant le 15 septembre 2010	1 287 290	1 589 169	595 700	735 396	
60 000	Citigroup Financial Corp., 5,5 %, échéant le 21 mai 2013	—	59 217	—	53 186	
68 000	Citigroup Inc., 5,16 %, échéant le 24 mai 2027	—	55 867	—	43 298	
306 000	Columbia/HCA Healthcare Corporation, 8,36 %, échéant le 15 avril 2024	275 179	339 710	156 620	193 348	
80 000	Columbus McKinnon Corp., 8,875 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2013	77 335	95 471	67 200	82 959	
45 000	Commerzbank AG, 4,5 %, échéant le 15 décembre 2016	—	43 007	—	44 300	
500 000	Connacher Oil & Gas, 10,25 %, échéant le 15 décembre 2015	393 467	485 738	200 000	246 901	
300 000	CSC Holdings Inc., 8,5 %, échéant le 15 juin 2015	241 044	297 570	264 000	325 910	
800 000	Dollarama Group LP, 8,875 %, échéant le 15 août 2012	764 410	943 670	584 000	720 952	
300 000	El Paso Natural, 7,25 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	240 971	297 480	238 101	293 937	
90 000	EnCana Corp., 5,8 %, échéant le 18 janvier 2018	—	90 828	—	84 734	
250 000	Energy Partners Ltd., 9,75 %, échéant le 15 avril 2014	168 977	208 603	82 500	101 847	
91 000	EPCOR Utilities Inc., 5,80 %, échéant le 31 janvier 2018	—	91 204	—	83 434	
175 000	EPCOR Utilities Inc., 6,6 %, échéant le 2 novembre 2011	—	183 143	—	180 672	
47 000	Finning International, 6,02 %, échéant le 1 ^{er} juin 2018	—	47 220	—	42 870	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers

État des titres en portefeuille (suite)

31 décembre 2008		Coût (\$ US)	Coût (\$ CA)	Juste valeur (\$ US)	Juste valeur (\$ CA)	% du portefeuille
Valeur nominale (\$)	Titres à revenu fixe (suite)					
200 000	Flextronics Intl, 6,5 %, échéant le 15 mai 2013	152 226 \$	187 924 \$	158 000 \$	195 052 \$	
250 000	Fontainebleau Las Vegas Holdings LLC, 10,25 %, échéant le 15 juin 2015			24 375	30 091	
500 000	Foot Locker Inc., 8,5 %, échéant le 15 janvier 2022	541 571	668 573	380 000	469 113	
116 000	Fiducie de titrisation de programme de financement des stocks automobile Ford, 4,61 %, échéant le 15 novembre 2009	—	114 595	—	115 396	
60 000	France Télécom S.A., 5,5 %, échéant le 23 juin 2016	—	58 146	—	59 642	
170 000	Gaylord Entertainment Co., 8 %, échéant le 15 novembre 2013	156 858	193 642	117 300	144 808	
74 000	Société de financement GE Capital Canada, 5,53 %, échéant le 17 août 2017	—	73 002	—	68 061	
73 000	Great-West Lifeco, 5,691 %, échéant le 21 juin 2067	—	66 667	—	57 210	
55 000	Great-West Lifeco, 7,127 %, échéant le 26 juin 2068	—	54 798	—	46 551	
800 000	Harrahs Operating Co., 5,625 %, échéant le 1 ^{er} juin 2015	617 620	762 456	136 000	167 893	
126 000	HBOS PLC, variables, 5,109 %, échéant le 21 juin 2017	—	123 669	—	118 766	
45 000	HCA Inc., 6,25 %, échéant le 15 février 2013	32 270	39 837	28 125	34 721	
250 000	Helix Energy, 9,50 %, échéant le 15 janvier 2016	203 685	251 450	132 500	163 572	
281 000	Herbst Gaming Inc., 8,125 %, échéant le 1 ^{er} juin 2012	269 093	332 197	1 054	1 301	
129 000	Honda Canada Financial, 5,076 %, échéant le 9 mai 2013	—	127 971	—	122 273	
129 000	Honda Canada Financial, 5,307 %, échéant le 30 novembre 2010	—	130 276	—	129 858	
55 000	Honda Canada Financial, 5,675 %, échéant le 26 septembre 2012	—	55 542	—	54 189	
90 000	Banque ING du Canada, 4,3 %, échéant le 5 décembre 2016	—	87 128	—	85 873	
575 000	Groupe Investors Inc., 7 %, échéant le 31 décembre 2032	—	638 365	—	511 405	
800 000	Iron Mountain Inc., 7,75 %, échéant le 15 janvier 2015	846 514	1 045 028	718 000	886 376	
500 000	Manitoba Telecom Services Inc., 6,15 %, échéant le 10 juin 2014	—	515 290	—	477 290	
41 000	Merrill Lynch & Co., Canada Ltd., 4,5 %, échéant le 30 janvier 2012	—	38 030	—	39 425	
150 000	Metals USA Inc., 11,125 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2015	143 754	177 465	88 500	109 254	
500 000	MetroPCS Wireless Inc., 9,25 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2014	454 068	560 550	447 500	552 442	
250 000	MGM Mirage, 7,5 %, échéant le 1 ^{er} juin 2016	220 614	272 350	158 437	195 592	
125 000	MGM Mirage, 7,625 %, échéant le 15 janvier 2017	117 577	145 150	80 625	99 532	
78 000	Morgan Stanley, 4,5 %, échéant le 23 février 2012	—	73 521	—	67 850	
38 000	Morgan Stanley, 4,9 %, échéant le 23 février 2017	—	33 341	—	28 143	
127 000	Banque Nationale du Canada, 5,55 %, échéant le 15 novembre 2018	—	127 828	—	120 630	
81 000	NBC Asset Trust, 7,235 %, échéant le 30 juin 2049	—	81 049	—	64 640	
500 000	Neff Corp., 10 %, échéant le 1 ^{er} juin 2015	448 651	553 863	50 000	61 725	
521 000	Newfoundland Light & Power Inc., 10,125 %, échéant le 15 juin 2022	—	748 547	—	671 808	
800 000	Nextel Communications Inc., 6,875 %, échéant le 31 octobre 2013	815 433	1 006 658	340 000	419 732	
55 000	Nordea Bank AB, 3,95 %, échéant le 5 août 2015	—	53 873	—	54 145	
660 000	Nova Gas Transmission Ltd., 12,2 %, échéant le 28 février 2016	—	941 906	—	900 273	
300 000	Nova Scotia Power Inc., 8,85 %, échéant le 19 mai 2025	—	397 323	—	334 755	
325 000	Nova Scotia Power Inc., 9,75 %, échéant le 2 août 2019	—	445 003	—	399 636	
50 000	Novelis Inc., 7,25 %, échéant le 15 juillet 2015	44 632	55 099	29 000	35 801	
100 000	NXP Funding LLC, 7,87 %, échéant le 15 octobre 2014	91 656	113 150	39 000	48 146	
100 000	Omega Healthcare Investors, Inc., 7 %, échéant le 15 janvier 2016	94 525	116 692	75 000	92 588	
500 000	OPTI Canada Inc., 8,25 %, échéant le 15 décembre 2014	478 579	590 809	270 000	333 317	
1 000 000	Petroplus Finance Ltd., 7,00 %, échéant le 1 ^{er} mai 2017	725 725	895 913	610 000	753 049	
81 000	Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, 4,595 %, échéant le 12 avril 2023	—	71 874	—	71 237	
59 000	RONA Inc., 5,4 %, échéant le 20 octobre 2016	—	47 463	—	44 298	
336 000	Banque Royale du Canada, 5,45 %, échéant le 4 novembre 2018	—	340 405	—	326 306	
77 000	Banque Royale du Canada, 4,84 %, échéant le 11 mars 2018	—	76 215	—	74 200	
124 000	Banque Royale du Canada, 5,00 %, échéant le 6 juin 2018	—	123 139	—	119 370	
500 000	Ryerson Tull Inc., 12 %, échéant le 11 janvier 2015	415 224	512 597	308 750	381 153	
811 000	Fiducie de Capital Banque Scotia, 6,282 %, échéant le 30 juin 2049	—	824 471	—	760 134	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers

État des titres en portefeuille (suite)

31 décembre 2008		Coût (\$ US)	Coût (\$ CA)	Juste valeur (\$ US)	Juste valeur (\$ CA)	% du portefeuille
Valeur nominale (\$)	Titres à revenu fixe (suite)					
235 000	Fiducie de Capital Banque Scotia, 6,626 %, échéant le 30 juin 2052	—	241 573	—	226 963	
500 000	Seagate Technology, 6,375 %, échéant le 11 octobre 2011	452 265	558 324	345 000	425 905	
300 000	Sears Canada Inc., 7,05 %, échéant le 20 septembre 2010	—	310 200	—	306 009	
1 212 000	Sears Canada Inc., 7,45 %, échéant le 10 mai 2010	—	1 255 426	—	1 243 293	
500 000	Shaw Communications Inc., 6,15 %, échéant le 9 mai 2016	—	490 260	—	465 040	
500 000	Shaw Communications Inc., 7,5 %, échéant le 20 novembre 2013	—	517 882	—	512 410	
250 000	Sherritt International Corporation, 7,875 %, échéant le 26 novembre 2012	—	250 000	—	222 210	
250 000	Sherritt International Corporation, 7,75 %, échéant le 15 octobre 2015	—	250 000	—	190 240	
250 000	Sherritt International Corporation, 8,25 %, échéant le 24 octobre 2014	—	250 000	—	211 473	
100 000	Snoqualmie Entertainment Authority, 9,125 %, échéant le 1 ^{er} février 2015	95 658	118 090	62 000	76 539	
65 000	St. George Bank Limited, 4,65 %, échéant le 23 avril 2017	—	61 855	—	61 548	
500 000	Stater Bros. Holdings Inc., 8,125 %, échéant le 15 juin 2012	494 700	610 711	452 500	558 613	
500 000	Steel Dynamics, 7,375 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2012	398 297	491 700	365 000	450 595	
170 000	Stratos Global Corporation, 9,875 %, échéant le 15 février 2013	147 485	182 071	160 650	198 324	
88 000	Financière Sun Life inc., 4,8 %, échéant le 23 novembre 2035	—	86 310	—	77 551	
61 000	Financière Sun Life inc., 5,4 %, échéant le 29 mai 2042	—	55 814	—	40 569	
134 000	Suncor Énergie Inc. 5,39 %, échéant le 26 mars 2037	—	119 131	—	86 856	
95 000	Syniverse Technologies Inc., 7,75 %, échéant le 15 août 2013	93 756	115 742	48 568	59 958	
300 000	Targa Resources Partners LP, 8,25 %, échéant le 1 ^{er} juillet 2016	250 886	309 720	186 000	229 618	
400 000	Teekay Shipping Corporation, 8,875 %, échéant le 15 juillet 2011	458 459	565 971	338 000	417 263	
38 000	Terasen Gas, 6,05 %, échéant le 15 février 2038	—	39 192	—	33 332	
500 000	Tesoro Corporation, 6,25 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2012	379 488	468 480	345 000	425 905	
300 000	Texas Competitive Electric Holdings, 10,25 %, échéant le 15 novembre 2015	243 965	301 176	213 000	262 950	
189 000	Thomson Reuters Corporation, 5,20 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2014	—	185 097	—	178 800	
66 000	Banque Toronto-Dominion, 5,763 %, échéant le 18 décembre 2016	—	62 098	—	53 166	
250 000	U.S. Concrete Inc., 8,375 %, échéant le 1 ^{er} avril 2014	190 615	235 316	135 000	166 658	
250 000	Viterra Inc., 8,50 %, échéant le 1 ^{er} août 2017	—	250 000	—	257 610	
310 000	Westcoast Energy Inc., 7,15 %, échéant le 20 mars 2031	—	359 154	—	303 657	
450 000	Westcoast Energy Inc., 7,3 %, échéant le 18 décembre 2026	—	521 694	—	451 449	
350 000	Western Oil Sands Inc., 8,375 %, échéant le 1 ^{er} mai 2012	411 965	508 574	334 124	412 478	
125 000	Westlake Chemical Corp., 6,625 %, échéant le 15 janvier 2016	116 871	144 278	72 500	89 502	
520 000	Wind Acquisition Fin. SA., 10,75 %, échéant le 1 ^{er} décembre 2015	513 420	633 821	447 200	552 072	
	Titres à revenu fixe	18 463 299	38 950 396	12 607 774	30 536 667	6,6 %
Nombre de parts	Titres de participation canadiens donnant droit à des dividendes					
103 263	Atlantic Power Corporation		850 887		809 582	
46 000	Banque de Montréal		2 124 875		1 436 120	
50 000	Société financière IGM Inc.		2 157 122		1 771 000	
382 641	Medical Facilities Corp.		3 719 270		2 885 113	
369 643	New Flyer Industries Inc.		4 505 948		3 060 644	
79 150	Power Corporation du Canada		2 553 834		1 757 922	
195 800	Corporation financière Power		5 832 108		4 638 502	
141 212	Student Transportation of America Ltd.		1 563 498		1 118 399	
32 800	Banque Toronto-Dominion		1 742 175		1 424 176	
818 197	TimberWest Forest Corp.		11 031 253		2 896 417	
963 546	TransForce Inc.		6 484 665		3 979 445	
179 239	Trinidad Drilling Ltd.		2 527 273		781 482	
	Total – Titres de participation canadiens donnant droit à des dividendes		45 092 908		26 558 802	5,9 %
	Commissions intégrées des courtiers (note 2)		(40 605)		—	
	Total	18 463 299 \$	709 652 934 \$	12 607 774 \$	459 763 920 \$	100,0 %

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2008 et 2007

1. ACTIVITÉS

Brompton VIP Income Fund (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement à capital fixe créée en vertu des lois de l'Ontario le 25 octobre 2001 aux termes d'une déclaration de fiducie modifiée et mise à jour. Computershare Trust Company of Canada en est le fiduciaire, et Brompton Funds Management Limited, le gérant, est responsable de la gestion des affaires courantes du Fonds. Gestion des placements mondiaux MFC, filiale de la Société Financière Manuvie, gère le portefeuille du Fonds. Fiducie RBC Dexia Services aux Investisseurs est le dépositaire des actifs du Fonds et elle prépare ses évaluations hebdomadaires. Le Fonds est inscrit à la cote de la Bourse de Toronto et a entrepris ses activités le 19 février 2002.

À une assemblée extraordinaire des porteurs de parts tenue le 9 juin 2008, les porteurs de parts du Fonds, de Brompton Stable Income Fund, de Brompton Equal Weight Income Fund, de Business Trust Equal Weight Income Fund, de BG Top 100 Equal Weighted Income Fund, de Brompton Tracker Fund et de BG Income + Growth Split Trust ont approuvé une résolution extraordinaire pour apporter les changements ci-après au Fonds.

- i) Modifier les stratégies de placement et les restrictions du Fonds pour procurer une exposition à un portefeuille composé de titres de fiducies de revenu, d'actions ordinaires productives de dividendes, de titres de créance convertibles, d'actions privilégiées et de titres de créance de bonne qualité et à rendement élevé.
- ii) Modifier les dispositions de rachat du Fonds, notamment la date de rachat annuel.
- iii) Approuver l'acquisition de Brompton Stable Income Fund, de Brompton Equal Weight Income Fund, de Business Trust Equal Weight Income Fund, de BG Top 100 Equal Weighted Income Fund, de Brompton Tracker Fund et de BG Income + Growth Split Trust par le Fonds (le « regroupement »).

Ces changements sont entrés en vigueur le 4 juillet 2008. À cette date, par suite du regroupement, le Fonds a émis 51 373 482 parts, dont la juste valeur s'est établie à 697 885 297 \$, aux porteurs de parts des fonds mentionnés plus haut. Le tableau ci-après présente un sommaire de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge.

Actif	
Placements	784 426 367 \$
Trésorerie et placements à court terme	8 361 959
Autres actifs	7 355 263
Total des actifs acquis	800 143 589
Passif	
Passif à court terme	1 527 979
Titres privilégiés	15 935 980
Distributions à payer aux porteurs de parts	5 050 063
Emprunts	79 744 270
Total des passifs pris en charge	102 258 292
Actif net acquis	697 885 297 \$

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR ») et ils tiennent compte des estimations et des hypothèses faites par la direction qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs à la date de ces états financiers et sur les revenus et les charges de la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

a) Adoption de nouvelles normes comptables

Chapitre 3862 – Instruments financiers – informations à fournir

Le 1^{er} janvier 2008, le Fonds a adopté le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA »). Le chapitre 3862 exige des informations à fournir supplémentaires sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ainsi que sur la façon dont le Fonds gère ces risques. Cette norme a des répercussions sur les informations que doit présenter le Fonds, mais n'a pas d'incidence sur ses résultats ni sur sa situation financière.

Chapitre 3863 – Instruments financiers – présentation

Le 1^{er} janvier 2008, le Fonds a adopté le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation », du *Manuel de l'ICCA*. Le chapitre 3863 reprend sans les modifier les exigences de présentation du chapitre 3861 concernant les instruments financiers. Cette norme a des répercussions sur les informations que doit présenter le Fonds, mais n'a pas d'incidence sur les résultats ni sur la situation financière du Fonds.

Chapitre 3855 – Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Le 1^{er} janvier 2007, le Fonds a adopté le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », du *Manuel de l'ICCA*. Le chapitre 3855 établit les normes d'évaluation à la juste valeur des placements et le traitement comptable des coûts de transaction. Dans le cas des placements qui sont négociés sur un marché actif où il est possible d'avoir facilement et régulièrement accès à des cours, le chapitre 3855 exige que les cours acheteurs pour les placements détenus et les cours vendeurs pour les placements vendus à découvert soient utilisés pour déterminer la juste valeur des placements. Avant l'adoption de ce nouveau chapitre, la juste valeur était généralement calculée d'après le cours de clôture de la date de l'opération. Le 1^{er} janvier 2007, aux fins de la présentation de l'information financière, le Fonds a adopté la norme modifiée d'évaluation des titres en portefeuille détenus par le Fonds sans retraitement rétroactif des périodes antérieures. L'incidence de l'adoption initiale de la norme d'évaluation le 1^{er} janvier 2007 a été présentée à la note 3.

Le chapitre 3855 exige également que les coûts de transaction, notamment les commissions de courtage, engagés par le Fonds pour l'achat et la vente de titres soient passés en charges dans la période au cours de laquelle ils ont été engagés. Avant l'adoption de ce chapitre, les coûts de transaction étaient capitalisés et ajoutés au coût des titres achetés ou déduits du produit de la vente.

Chapitre 1535 – Informations à fournir concernant le capital

Le 1^{er} janvier 2008, le Fonds a adopté le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », du *Manuel de l'ICCA*. En vertu de ce chapitre, le Fonds doit fournir des informations sur ses objectifs, ses politiques et ses procédures de gestion de son capital, y compris toutes exigences en matière de capital à laquelle il serait soumis en vertu de règles extérieures et les conséquences de leur inapplication, le cas échéant. Cette norme a des répercussions sur les informations que doit présenter le Fonds, mais n'a pas d'incidence sur ses résultats ni sur sa situation financière.

b) Évaluation des placements

Conformément au chapitre 3855 et à la note d'orientation NOC-18, les placements du Fonds sont réputés être détenus à des fins de transaction. Les placements du Fonds sont évalués à la juste valeur estimative. Les placements à long terme cotés à une Bourse reconnue sont évalués au cours acheteur à la date d'évaluation. Les titres dont le cours acheteur n'est pas disponible sont évalués au cours de clôture. Les placements à court terme et les obligations sont évalués aux cours acheteurs moyens obtenus de courtiers en valeurs reconnus. Le coût des placements est fondé sur leur coût moyen.

c) Encaisse et placements à court terme

L'encaisse et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse et les titres de créance à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois. L'encaisse et les placements à court terme sont réputés être détenus à des fins de transaction et, par conséquent, ils sont comptabilisés à la juste valeur.

d) Opérations de placement et constatation des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de négociation et les gains ou les pertes réalisés sont constatés selon le coût moyen des placements. Le revenu d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende. Les gains ou les pertes nets réalisés à la vente de placements tiennent compte du montant net des gains ou des pertes de change réalisés.

e) Coûts de transaction

Les coûts de transaction, notamment les commissions de courtage, engagés pour l'achat et la vente de titres sont passés en charges et comptabilisés à l'état des résultats et bénéfices non répartis (déficit).

f) Impôts sur le revenu

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Pourvu qu'il effectue chaque année des distributions de son revenu net et de ses gains en capital nets réalisés, le Fonds n'aura généralement pas à payer de l'impôt sur le revenu. Le Fonds entend distribuer, sur une base annuelle, la totalité de son revenu net et du montant net de ses gains en capital réalisés. Par conséquent, le Fonds n'a comptabilisé aucune charge d'impôt sur le revenu.

g) Conversion des devises

La valeur marchande des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à midi chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements et le revenu tiré des placements sont convertis au taux de change en vigueur au moment de l'opération en question.

h) Prêt de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêt de titres. Ces opérations consistent à céder temporairement des titres détenus en garantie moyennant l'engagement de l'emprunteur de restituer les mêmes titres à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations correspond aux frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, aux intérêts sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice et inclus dans l'état des résultats et bénéfices non répartis (déficit).

i) Autres actifs et passifs

Conformément au classement requis en vertu du chapitre 3855, le revenu à recevoir est classé à titre de prêts et créances et comptabilisé au coût ou au coût après amortissement. De même, les comptes créditeurs et charges à payer, les distributions à payer aux porteurs de parts, les rachats à payer aux porteurs de parts et les emprunts sont classés à titre de passifs financiers et comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. Le coût ou le coût après amortissement avoisine la juste valeur de ces actifs et passifs, étant donné l'échéance à court terme de ces instruments financiers. Conformément au classement requis en vertu du chapitre 3862, les titres privilégiés sont classés à titre de passifs financiers et ils sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement. Le cours vendeur à la Bourse de Toronto des titres privilégiés au 31 décembre 2008 s'établissait à 15 408 181 \$.

j) Normes comptables récemment publiées

Le Conseil des normes comptables du Canada (« CNC ») a confirmé qu'il adoptait, au plus tard le 1^{er} janvier 2011, l'ensemble des normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board. Le Fonds adoptera les IFRS conformément aux PCGR du Canada et au plan du CNC.

Au 31 décembre 2008, le Fonds avait mis en œuvre un plan afin de respecter l'échéancier publié par l'ICCA pour la conversion aux IFRS. Les principaux éléments du plan comprennent l'évaluation de l'incidence qualitative et de l'incidence quantitative, le cas échéant, sur les états financiers du Fonds établis conformément aux IFRS. À l'heure actuelle, le Fonds a établi que la conversion aux IFRS n'aura aucune incidence sur la valeur liquidative par part. L'incidence des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en œuvre aura trait surtout à la présentation des capitaux propres et de certains postes des états financiers du Fonds.

3. RAPPROCHEMENT DE L'ACTIF NET ET DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

Par suite de l'adoption du chapitre 3855 le 1^{er} janvier 2007 et conformément au Règlement 81-106, l'actif net au début de l'exercice du Fonds doit faire l'objet d'un ajustement. Le Fonds doit présenter un rapprochement entre l'actif net aux fins de la présentation de l'information financière (l'« actif net ») et la valeur liquidative à d'autres fins que la présentation dans les états financiers (la « valeur liquidative »).

La diminution de l'actif net et des bénéfices non répartis au 1^{er} janvier 2007 par suite de l'application du chapitre 3855 s'est établie à 625 407 \$. Le rapprochement de l'actif net et de la valeur liquidative s'établit comme suit :

31 décembre	2008		2007	
	Total	Par part	Total	Par part
Valeur liquidative	347 357 640 \$	7,36 \$	102 819 843 \$	14,61 \$
Ajustement en vertu du chapitre 3855	(2 583 493)	(0,06)	(660 700)	(0,10)
Actif net	344 774 147 \$	7,30 \$	102 159 143 \$	14,51 \$

4. PARTS DU FONDS

Parts autorisées

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts en propriété véritable cessibles et rachetables, chacune représentant une participation indivise égale dans la valeur liquidative du Fonds. Chaque porteur de parts a droit à un vote par part détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds. À l'assemblée extraordinaire des porteurs de parts tenue le 9 juin 2008, les porteurs de parts ont approuvé le déplacement de la date de rachat annuel, qui était l'avant-dernier jour ouvrable de décembre, à l'avant-dernier jour ouvrable d'août, à compter d'août 2008. Les parts peuvent être rachetées au gré des porteurs si elles sont remises le dernier jour ouvrable de juillet aux fins de rachat l'avant-dernier jour ouvrable d'août (la « date de calcul du prix de rachat »). Le rachat des parts remises sera réglé selon la valeur liquidative par part à la date de calcul du prix de rachat moins les frais liés au rachat, y compris les commissions de courtage. Les parts remises pour rachat seront rachetées à la date de calcul du prix de rachat de chaque année et elles seront réglées au plus tard le 10^e jour ouvrable de septembre.

À l'assemblée extraordinaire, les porteurs de parts ont également approuvé un droit de rachat mensuel. Les parts peuvent être rachetées au gré des porteurs au moins 10 jours ouvrables avant l'avant-dernier jour ouvrable de chaque mois, sauf le mois d'août. Les porteurs de parts dont les parts sont rachetées recevront un prix de rachat par part correspondant à i) 94 % du cours ou ii) à 100 % du cours de clôture des parts, s'il est moins élevé, moins tous les frais associés au rachat, y compris les commissions de courtage.

Parts émises

	2008		2007	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Parts au début de l'exercice	7 039 538	79 854 541 \$	8 364 939	94 889 492 \$
Émission de parts au moment du regroupement des Fonds, montant net	51 373 482	697 626 336	—	—
Rachat de parts aux fins d'annulation	(381 622)	(4 976 887)	(336 200)	(3 813 751)
Rachat de parts	(10 887 347)	(144 930 192)	(989 201)	(11 221 200)
Parts émises en vertu du régime de réinvestissement des distributions	57 642	580 972	—	—
Parts à la fin de l'exercice	47 201 693	628 154 770 \$	7 039 538	79 854 541 \$

La valeur attribuée aux parts émises dans le cadre du regroupement (note 1) est calculée déduction faite des frais d'émission de 258 961 \$.

Le 4 juillet 2008, le Fonds a conclu le regroupement en échangeant les parts des fonds regroupés contre des parts du Fonds. Par suite du regroupement, le Fonds a émis 51 373 482 parts selon un ratio d'échange calculé pour chacun des fonds regroupés pour un total de 697 626 336 \$.

Le 28 août 2008, 10 886 918 parts ont été rachetées à 13,47 \$ la part.

Aux termes de l'option de rachat mensuel, 429 parts (aucune en 2007) ont été rachetées au prix moyen de 10,09 \$ la part au cours de l'exercice.

La Bourse de Toronto a autorisé le Fonds à déposer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour la période du 8 novembre 2007 au 7 novembre 2008. Conformément à cette offre, le Fonds pouvait racheter jusqu'à 801 500 parts aux fins d'annulation. Le Fonds a renouvelé son offre publique de rachat pour la période du 10 novembre 2008 au 9 novembre 2009. Conformément à cette offre, le Fonds peut racheter jusqu'à 4 722 900 parts aux fins d'annulation. Le Fonds peut racheter des parts seulement si la valeur liquidative par part est supérieure au cours. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, 381 622 parts (336 200 en 2007) ont été rachetées aux fins d'annulation.

Au 31 décembre 2008, le surplus d'apport du Fonds depuis sa création s'établissait à 1 004 163 \$ (néant en 2007). Le surplus d'apport est constaté lorsque les parts du Fonds sont rachetées ou rachetées aux fins d'annulation à un prix par part inférieur au coût moyen par part de l'avois des porteurs de parts.

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 s'est établi à 28 723 566 (8 125 156 en 2007).

Notes afférentes aux états financiers (suite)

5. TITRES PRIVILÉGIÉS

Par suite du regroupement des fonds, le Fonds a émis 1 593 598 titres privilégiés à raison de 10,00 \$ le titre en échange de titres privilégiés de BG Income + Growth Split Trust. Les titres privilégiés sont des titres de créance non garantis du Fonds. Les détenteurs de titres privilégiés ont droit de recevoir des paiements trimestriels d'intérêts fixes de 0,15 \$ par titre privilégié. Les intérêts sont versés trimestriellement à terme échu le 15^e jour de février, de mai, d'août et de novembre.

Le 28 août 2008, 82 922 titres privilégiés ont été rachetés à 10,02 \$ par titre.

6. BONS DE SOUSCRIPTION

Les porteurs de parts ont reçu des bons de souscription à raison de un demi-bon de souscription pour chaque part détenue le 8 décembre 2008. Un bon de souscription confère au porteur le droit de souscrire une part du Fonds au prix de 6,84 \$. Les bons de souscription qui n'auront pas été exercés avant le 27 mai 2009 seront nuls et sans valeur. Le Fonds versera une rémunération de 0,12 \$ par bon de souscription au moment de l'exercice du bon de souscription au courtier dont le client exerce le bon de souscription.

Le Fonds a émis 23 619 047 bons de souscription aux porteurs de parts inscrits le 8 décembre 2008. Aucun bon de souscription n'a été exercé au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008. La juste valeur de chaque bon de souscription à la date d'émission a été évaluée à néant. Les frais liés à l'émission de ces bons de souscription se sont établis à 380 000 \$.

L'actif net par part dilué est calculé lorsque le cours de clôture à la Bourse de Toronto des parts du Fonds à une date d'évaluation est plus élevé que le prix de souscription. Aux fins du calcul de l'actif net par part dilué, l'actif net est majoré du produit net tiré de l'exercice de tous les bons de souscription, et le nombre de parts en circulation est majoré du nombre de parts émises à l'exercice de tous les bons de souscription.

Le montant dilué de l'augmentation (de la diminution) de l'actif net liée aux activités de fonctionnement par part est calculé selon la méthode du rachat d'actions.

7. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs du Fonds en matière de gestion de son capital sont d'offrir aux porteurs de parts un niveau élevé de distributions en trésorerie mensuelles et de préserver la valeur liquidative par part. Le capital du Fonds est composé des capitaux propres, des emprunts et des titres privilégiés. Le Fonds gère son capital en prenant compte des caractéristiques de risque de ses placements. Afin de maintenir la structure de son capital, le Fonds peut ajuster le montant des distributions versées aux porteurs de parts, rembourser du capital aux porteurs de parts, augmenter ou diminuer le montant de ses emprunts, émettre des bons de souscription ou racheter des parts aux fins d'annulation.

8. DISTRIBUTION À PAYER AUX PORTEURS DE PARTS

Les distributions, telles qu'elles ont été déclarées par le gérant, sont payées tous les mois aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les distributions sont mises en paiement le 10^e jour du mois suivant. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, le Fonds a déclaré des distributions totales de 1,14 \$ par part (1,08 \$ en 2007), soit 33 257 691 \$ (8 676 204 \$ en 2007) et comptabilisé des distributions de 0,30 \$ (néant en 2007) par titre privilégié, soit 455 741 \$ (néant en 2007). En vertu du régime de réinvestissement des distributions du Fonds, les porteurs de parts peuvent réinvestir les distributions mensuelles dans des parts supplémentaires du Fonds, lesquelles peuvent être émises ou achetées sur le marché. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, 57 642 parts (aucune en 2007) ont été émises par le Fonds aux fins de distribution.

9. FRAIS DE GESTION ET DE SERVICES

En vertu du contrat de gestion, le gérant fournit des services de gestion et d'administration au Fonds, et reçoit en contrepartie des honoraires de gestion correspondant à 0,85 % par année de la valeur liquidative du Fonds, taxes en sus. Le gérant a la responsabilité de payer des frais à Gestion des placements mondiaux MFC (Canada) au titre des services de gestion de portefeuille qu'elle fournit au Fonds. Le Fonds verse également au gérant des frais de service annuels correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative du Fonds. Ces frais de service sont ensuite reversés par le gérant aux courtiers au prorata du nombre de parts détenues par les clients de chaque courtier à la fin du trimestre civil.

10. OPÉRATIONS DE PLACEMENT

Les opérations de placement des exercices terminés les 31 décembre se sont établies comme suit :

	2008	2007
Produit de la vente de placements	192 654 252 \$	44 014 403 \$
Moins le coût des placements vendus :		
Placements, au coût, au début de l'exercice	118 152 666	143 097 393
Placements achetés au cours de l'exercice	34 868 056	13 079 972
Placements transférés par suite du regroupement	784 426 367	—
Placements, au coût, à la fin de l'exercice	(709 652 934)	(118 152 666)
Coût des placements vendus au cours de l'exercice	227 794 155	38 024 699
Gain net réalisé (perte) à la vente de placements	(35 139 903) \$	5 989 704 \$

Les gains de change de 1 045 212 \$ (414 489 \$ en 2007) découlant de la vente de placements sont inclus dans la perte nette réalisée susmentionnée de 35 139 903 \$ (gain net réalisé de 5 989 704 \$ en 2007).

Les commissions de courtage payées aux courtiers comprenaient un montant de 8 070 \$ (néant en 2007) disponible au paiement de tiers fournisseurs, dont une tranche de 5 190 \$ (néant en 2007) a été affectée à des services de recherche et 2 880 \$ (néant en 2007), à des services de données du marché par le gestionnaire de portefeuille.

11. PRÊT DE TITRES

En août 2006, le Fonds s'est engagé dans un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Dexia Services aux Investisseurs. La valeur marchande globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut être supérieure à 50 % de l'actif du Fonds. Le Fonds recevra une garantie correspondant à au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. Cette garantie sera généralement composée d'encaisse et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou une province canadienne, par le gouvernement des États-Unis ou une de ses agences ou encore par un organisme supranational agréé, tel qu'il est défini dans le Règlement 81-102. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la valeur marchande des titres prêtés et la garantie qui leur est rattachée se sont établies à 113,0 M\$ (24,0 M\$ en 2007) et à 120,7 M\$ (25,7 M\$ en 2007), respectivement.

12. EMPRUNTS

Conformément à une convention intervenue avec une banque à charte canadienne, le Fonds dispose d'une facilité de crédit renouvelable de 364 jours. La facilité de crédit renouvelable est assortie d'une limite de crédit de 190,0 M\$ en dollars canadiens, au taux préférentiel ou au taux d'acceptation bancaire majoré d'un pourcentage fixe, ou en dollars US, au taux de base américain ou au TIOL majoré d'un pourcentage fixe. Au 31 décembre 2008, le Fonds avait prélevé 101,3 M\$ en vertu de cette facilité.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, le Fonds a réalisé un gain de change de 909 949 \$ (69 803 \$ en 2007) au remboursement d'emprunts en dollars US aux termes des facilités de crédit. Au 31 décembre 2008, les emprunts en dollars US comportaient un gain de change non réalisé de 2 195 \$ (6 090 328 \$ en 2007). Les facilités de crédit sont garanties par une sûreté exclusive de premier rang sur tous les actifs du Fonds. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, les montants minimal et maximal des emprunts se sont établis à 13,6 M\$ (27,5 M\$ en 2007) et à 163,1 M\$ (41,3 M\$ en 2007), respectivement.

13. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Compte tenu de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques financiers. L'état des titres en portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2008 et regroupe les titres par catégorie d'actifs et par segment de marché. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont décrits ci-après.

Le gérant cherche à minimiser toute incidence négative de ces risques sur le rendement du Fonds en retenant les services d'un gestionnaire de portefeuille expérimenté, en diversifiant le portefeuille conformément aux objectifs de placement et en utilisant des instruments financiers pour couvrir certains risques. Pour l'aider à gérer ces risques, le gérant maintient également une structure de gouvernance pour surveiller les activités de placement du Fonds et s'assurer du respect des stratégies et des restrictions du Fonds en matière de placement, de ses directives internes et de la réglementation sur les valeurs mobilières.

Le portefeuille se compose principalement de titres de fiducies de revenu, de titres de participation canadiens et de titres de créance libellés en dollars US. Le gérant a l'intention de couvrir la quasi-totalité de son exposition au risque de change lié au dollar US par ses emprunts libellés en dollars US.

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt tels que les obligations de sociétés. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le Fonds est également exposé au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts à taux variables. La fluctuation des taux d'intérêt a une incidence directe sur les paiements d'intérêts qu'effectue le Fonds sur ses emprunts.

Le tableau ci-après présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt, selon l'échéance.

	Moins de un an	1 – 3 ans	3 – 5 ans	>5 ans	Total
Placements à court terme et titres à revenu fixe	1 163 824 \$	4 602 654 \$	5 475 550 \$	20 208 542 \$	31 450 570 \$
Emprunts	101 279 528	—	—	—	101 279 528

Au 31 décembre 2008, si les taux d'intérêt en vigueur avaient connu une hausse de 1 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement, avec toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait diminué d'environ 2,4 M\$, ou de 0,7 %. De même, si les taux d'intérêt en vigueur avaient connu une baisse de 1 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement, avec toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté d'environ 2,8 M\$, ou de 0,8 %. La sensibilité du Fonds aux fluctuations des taux d'intérêt a été établie selon la durée moyenne pondérée du portefeuille et l'incidence sur la charge d'intérêts annuelle des emprunts. Dans les faits, les résultats de négociation réels pourraient être différents et l'écart pourrait être important.

b) Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des instruments financiers libellés dans une devise autre que le dollar canadien, soit la monnaie de présentation du Fonds, varie en raison de la fluctuation des taux de change. Le portefeuille se compose de titres de fiducies de revenu et de titres de créance libellés en dollars US. Au 31 décembre 2008, l'exposition du Fonds au risque de change lié au dollar US est presque entièrement couverte par ses emprunts libellés en dollars US; voir la note 12.

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie futurs s'y rattachant varie en raison de la fluctuation des cours (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change), causée par des facteurs propres à un titre ou à son émetteur ou par tous les facteurs touchant l'ensemble des instruments échangés sur un marché ou un segment de marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital. Le gestionnaire de portefeuille cherche à atténuer ce risque par une sélection soigneuse de titres et d'autres instruments financiers compte tenu des paramètres propres à la stratégie de placement. Le risque maximum de perte découlant des instruments financiers est équivalent à la juste valeur.

Le Fonds est exposé à l'autre risque de prix par ses placements dans des titres de fiducies de revenu et des titres de participation. Au 31 décembre 2008, si le cours de ces titres négociés sur les Bourses concernées avait augmenté ou diminué de 10 %, tous les autres facteurs demeurant inchangés, l'actif net aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 42,9 M\$ (environ 12,5 % de l'actif net total). Dans les faits, les résultats de négociation réels pourraient être différents et l'écart pourrait être important.

d) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou à l'un des engagements qu'elle a contractés avec le Fonds. Le risque de crédit auquel le Fonds est exposé se concentre principalement dans les titres de créance. La juste valeur des titres de créance tient compte de la capacité financière de l'émetteur. La valeur comptable des placements, telle qu'elle est présentée à l'état des titres en portefeuille, représente le risque de crédit maximal au 31 décembre 2008. La valeur comptable des autres actifs du Fonds représente également le risque de crédit maximal, étant donné qu'ils seront réglés à court terme.

Toutes les opérations sur titres cotés en Bourse sont réglées ou payées à la livraison en ayant recours à des courtiers agréés. Le risque d'inexécution est considéré comme minime, étant donné que la livraison de titres vendus n'a lieu qu'à la suite de la réception du paiement par le courtier. L'opération échoue si une des parties ne remplit pas son obligation.

Le gestionnaire de portefeuilles évalue la qualité des titres avant l'achat et effectue une surveillance continue de leur qualité. Conformément aux restrictions en matière de placement, le Fonds investit au plus 10 % du total de son actif dans un seul et même émetteur.

Le Fonds s'est engagé dans un programme de prêts de titres avec son dépositaire; voir la note 11. Le risque de crédit associé à ces opérations est faible, puisque toutes les autres parties ont une cote de crédit suffisante et approuvée, et que la valeur de l'encaisse ou des titres détenus comme garantie doit être d'au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés.

Au 31 décembre 2008, le Fonds avait investi 6,6 % de son portefeuille dans des titres d'emprunt et des placements à court terme ayant obtenu les notations ci-après. Les notations sont obtenues auprès de Standard & Poor's.

Titres d'emprunt par catégorie de notation

AAA	1 %
AA	3 %
A	17 %
BBB	26 %
Moins de BBB	53 %
Total	100 %

e) Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé au risque d'illiquidité par ses rachats annuels et ses emprunts. En ce qui concerne le rachat annuel, le Fonds obtient un avis d'au moins 20 jours ouvrables avant la date de rachat et il a jusqu'à 10 jours ouvrables suivant la date de rachat pour régler les rachats, ce qui devrait donner le temps au gestionnaire de portefeuille de vendre les titres, bien qu'il puisse manquer de temps pour les vendre à un prix raisonnable.

Le Fond dispose également d'une facilité de crédit renouvelable à 364 jours, échéant le 3 juillet 2009, qui peut être utilisée pour financer les rachats ou les placements; voir la note 12. La facilité de crédit renferme bon nombre de clauses restrictives de nature financière qui obligent le Fonds à satisfaire à certains ratios financiers et à atteindre certains objectifs pour ce qui est de sa situation financière. Le Fonds respecte les clauses restrictives de nature financière relativement à la facilité de crédit. Le gérant surveille régulièrement l'utilisation qui est faite de la facilité de crédit.

14. IMPÔTS SUR LE REVENU

Au 31 décembre 2008, le Fonds a accumulé des pertes en capital de 39 452 483 \$ (néant en 2007). Ces pertes en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période indéfinie.

Informations générales

Comité d'examen indépendant

James W. Davie, BComm,
MBA

Arthur R.A. Scace, QC, CM

Ken S. Woolner, BSc, PEng

Administrateurs et dirigeants

Peter A. Braaten, BA, MBA
Administrateur

Raymond R. Pether, BA, MBA
Administrateur

Mark A. Caranci, BComm, CA
Administrateur, président,
chef de la direction

Craig T. Kikuchi, BA, CA, CFA
Chef des finances

David E. Roode, BA, CA, MBA
Premier vice-président

Moyra E. MacKay, BA
Vice-présidente et secrétaire générale

Lorne J. Zeiler, BA, MBA, CFA
Vice-président

Ann P. Wong, BA, MAcc, CA,
CPA (Delaware), CFA
Vice-présidente et contrôleur

Christopher Cullen, BAsC, MBA, CFA
Vice-président

Directeur, information continue

Personne-ressource : **David E. Roode**
Téléphone : 416-642-6008
Courriel : roode@bromptongroup.com

Fiduciaire

Computershare Trust Company of Canada

Dépositaire

Fiducie RBC Dexia Services aux Investisseurs

Vérificateurs

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Banque

Banque Scotia

Site Web :

www.bromptongroup.com